
l'évolution diachronique des régimes de territorialisation du breton

Malo Morvan*¹

¹Centre de recherche sur les liens sociaux – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : UMR8070, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR8070, Université de Paris : UMR8070 – France

Résumé

La diversité dialectale au sein du breton n'a pas toujours été abordée de la même manière. Je voudrais commencer par définir la notion de "régime de territorialisation" pour désigner une manière spécifique à un contexte socio-historique donné d'appréhender la diversité dialectale. Ensuite, à partir d'un corpus de paratextes de dictionnaires, je voudrais en dégager 5 grandes périodes :

- Le "relativisme pragmatique" renvoie à toute la période où les dictionnaires bretons étaient rédigés par et pour des clercs : la seule priorité pour ces auteurs et usagers est de pouvoir s'adresser aux populations locales afin de leur délivrer un message de prosélytisme ; par conséquent il n'est pas question de hiérarchiser entre elles les formes dialectales, et la "qualité de la langue" n'est pas une question considérée comme prioritaire. On peut s'appuyer sur la notion de "colinguisme" (Renée Balibar) pour rendre compte d'une telle période.

- La "near-dialectalization" (Heinz Kloss) correspond à l'émergence, au XIXe, d'un courant nationaliste préoccupé par la différenciation du breton envers le français, et la codification "rationnelle" de pratiques unifiées, par l'autorité d'un Jean-François Le Gonidec. Cette période érige le breton du Léon (Nord-Finistère) comme forme standard de la langue, et considère les autres comme des variations dialectales de cette forme canonique.

- L'assimilationnisme dialectal : à partir du mouvement Gwalarn au début du XXe, la tendance nationaliste se durcit : il s'agit alors d'œuvrer pour une langue commune, littéraire, urbaine, intellectuelle. Les formes locales sont néanmoins considérées comme pouvant venir enrichir ce breton commun en pleine élaboration, en fournissant notamment un stock lexical au sein duquel puiser. Cette tendance est visible notamment dans les travaux que Roparz Hemon a consacrés au breton vannetais (Morbihan).

- La patrimonialisation : en réaction contre la tendance précédente, un ensemble de chercheurs influencés par la dialectologie et la sociolinguistique souhaitent revaloriser les formes locales encore parlées par un grand nombre de locuteurs âgés dans les campagnes. Cette démarche s'opposera à la promotion d'un breton unifié, mais elle sera marquée par plusieurs paradoxes : d'une part, le fait que ce sont des chercheurs qui parlent au nom des locuteurs à défendre, ces derniers ne participant pas aux débats en question, d'autre part, se pose la question de savoir où et comment pratiquer ces formes locales de breton dans un contexte qui n'a plus rien à voir avec la société paysanne d'avant-guerre où il était diffusé.

- Il faudrait enfin réfléchir au rapport actuel envers les formes dialectales du breton, dans un contexte où la majorité des apprenants acquièrent la langue dans une situation de cours, et où l'augmentation des mobilités raréfie les usages uniquement localisés du breton. L'intérêt pour les formes dialectales n'a pourtant pas disparu, bien qu'elles semblent relever

*Intervenant

de la "valeur ajoutée" (au sens de Monica Heller) permettant d'offrir à la langue apprise un cachet d'authenticité ou une dimension esthétique. On observe ainsi le développement de stages, à destination d'un public ayant déjà appris "le" breton, visant à leur enseigner des éléments typiques d'une localité, qui peut reposer davantage sur leur choix que sur un lieu d'origine ou de résidence (on peut ainsi adopter le "breton vannetais" sans venir de Vannes ou y habiter, mais parce que l'on en apprécie les sonorités). Au-delà du cas breton, cette intervention viserait à présenter une démarche méthodologique d'analyse diachronique au long terme des discours épilinguistiques, qui renvoie les discours sur la langue de leurs auteurs à leurs positionnements sociopolitiques.

Mots-Clés: dialectes, dictionnaires, histoire, discours épilinguistiques